

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: Nova Dip

Type(s) de produit: TP03 - Hygiène vétérinaire

Numéro de l'autorisation: EU-0019757-0000

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: EU-0019757-0001

Table des matières

| | |
|---|----|
| Informations administratives | 1 |
| 1.1. Noms commerciaux du produit | 1 |
| 1.2. Titulaire de l'autorisation | 1 |
| 1.3. Fabricant(s) des produits biocides | 1 |
| 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s) | 2 |
| 2. Composition et formulation du produit | 3 |
| 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide | 3 |
| 2.2. Type de formulation | 3 |
| 3. Mentions de danger et conseils de prudence | 3 |
| 4. Utilisation(s) autorisée(s) | 4 |
| 5. Conditions générales d'utilisation | 12 |
| 5.1. Consignes d'utilisation | 12 |
| 5.2. Mesures de gestion des risques | 12 |
| 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement | 13 |
| 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage | 13 |
| 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage | 13 |
| 6. Autres informations | 13 |

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

| |
|-------------------|
| Nova Dip |
| IO Dip |
| Udder Des 1:4 Jod |
| Ewodip |
| Jodopax vet |
| Fova Dip 1:4 |
| Tehotippi |

1.2. Titulaire de l'autorisation

| | | |
|--|---------------------|------------------------------------|
| Nom et adresse du titulaire de l'autorisation | Nom | ITW Novadan ApS |
| | Adresse | Platinvej 21 6000 Kolding Danemark |
| Numéro de l'autorisation | EU-0019757-0000 1-1 | |
| Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 | EU-0019757-0001 | |
| Date de l'autorisation | 07/04/2019 | |
| Date d'expiration de l'autorisation | 31/03/2029 | |

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

| | |
|---|------------------------------------|
| Nom du fabricant | Novadan ApS |
| Adresse du fabricant | Platinvej 21 6000 Kolding Danemark |
| Emplacement des sites de fabrication | Platinvej 21 6000 Kolding Danemark |

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

| | |
|---|---|
| Substance active | 1349 - Polyvinylpyrrolidone iodine |
| Nom du fabricant | Marcus Research Laboratory, Inc. |
| Adresse du fabricant | Delmar Blvd. 63103-1789 Saint Louis (Missouri) États-Unis |
| Emplacement des sites de fabrication | Delmar Blvd. 63103-1789 Saint Louis (Missouri) États-Unis |

| | |
|---|--|
| Substance active | 1319 - Iode |
| Nom du fabricant | Cosayach Nitratos S.A. |
| Adresse du fabricant | Hnos Amunátegui 178 8320000 Santiago Chili |
| Emplacement des sites de fabrication | S.C.M. Cosayach Cala Cala 1180000 Pozo Almonte Chili |

| | |
|---|---|
| Substance active | 1319 - Iode |
| Nom du fabricant | ACF Minera S.A. |
| Adresse du fabricant | San Martin n° 499 1100000 Iquique Chili |
| Emplacement des sites de fabrication | Lagunas mine 1180000 Pozo Almonte Chili |

| | |
|---|---|
| Substance active | 1319 - Iode |
| Nom du fabricant | Sociedad Quimica y Minera (SQM) S.A. |
| Adresse du fabricant | Los Militares 4290, Piso 4, Las Condes 8320000 Santiago Chili |
| Emplacement des sites de fabrication | Usine de Nueva Victoria 5090000 Usine Pedro de Valdivia Chili |

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro CE | Teneur (%) |
|------------------------------|-----------|------------------|------------|-----------|------------|
| Polyvinylpyrrolidone iode | | Substance active | 25655-41-8 | | 3,57 |
| Iode | | Substance active | 7553-56-2 | 231-442-4 | 0,75 |

2.2. Type de formulation

| |
|------------------------|
| SL - Concentré soluble |
|------------------------|

3. Mentions de danger et conseils de prudence

| | |
|-----------------------------|--|
| Mention de danger | <p>Peut être corrosif pour les métaux.</p> <p>Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p> <p>Fiche de données de sécurité disponible sur demande.</p> |
| Conseils de prudence | <p>Tenir hors de portée des enfants.</p> <p>Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.</p> <p>Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.</p> |

Éliminer le contenu dans réglementations locales/régionales/nationales/internationales en vigueur

Éliminer le récipient dans aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales en vigueur

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Utilisation n° 1.1 : trempage manuel post-traite (produit concentré)

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP03 - Hygiène vétérinaire |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | Non pertinent |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: Bactéries Nom commun: Bacteria Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Levure Nom commun: Yeasts Stade de développement: Pas de donnée |
| Domaine d'utilisation | Intérieur DÉSINFECTANT À USAGE VÉTÉRINAIRE – Désinfection des trayons des animaux de traites (bovins, ovins, caprins) après la traite. |
| Méthode(s) d'application | Trempage manuel (produit concentré) - Remplir le réservoir de produit concentré dilué, puis visser le gobelet de trempage au sommet du réservoir. Nettoyer soigneusement les trayons en les essuyant avec une serviette en papier/lingette à usage unique juste avant la traite. Après la traite, presser le réservoir puis mettre le gobelet de trempage en place sur chaque trayon, par en-dessous, en veillant à ce que les trayons soient complètement immergés dans le désinfectant. Si nécessaire, rajouter du désinfectant frais en pressant le réservoir. Une fois la désinfection terminée, vider le réservoir puis nettoyer ce dernier ainsi que le gobelet de trempage en les rinçant à l'eau. |
| Taux et fréquences d'application | Bovins : 4 ml/animal par traitement ; ovins : 2 ml/animal par traitement ; caprins : 3 ml/animal par traitement. - 20 - Application post-traite 1 à 3 fois par jour (après chaque traite). |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnel |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Bidon en plastique (HDPE) : 0,5 l, 5 l, 10 l, 20 l, 60 l Fût en plastique (HDPE) : 200 l Conteneur plastique grande capacité (HDPE) : 1 000 l |

Contenants opaques.

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Aucune précaution d'emploi spécifique nécessaire pour la désinfection des trayons par trempage manuel. Consulter la section du mode d'emploi consacrée aux précautions d'emploi.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Utilisation n° 1.2 : post-traite, pulvérisation manuelle, pulvérisateur à gâchette (produit concentré)

Type de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Non pertinent

| | |
|---|---|
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | <p>Nom scientifique: Bactéries Nom commun: Bacteria Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Levure Nom commun: Yeasts Stade de développement: Pas de donnée</p> |
| Domaine d'utilisation | <p>Intérieur</p> <p>DÉSINFECTANT À USAGE VÉTÉRINAIRE – Désinfection des trayons des animaux de traite (bovins, ovins, caprins) après la traite.</p> |
| Méthode(s) d'application | <p>Pulvérisation manuelle, pulvérisateur à gâchette (produit concentré) -</p> <p>Remplir le réservoir de produit concentré dilué, puis visser la partie supérieure du pulvérisateur à gâchette sur le réservoir. Nettoyer soigneusement les trayons en les essuyant avec une serviette en papier/lingette à usage unique juste avant la traite. Après la traite, pulvériser le désinfectant sur les trayons à l'aide du pulvérisateur à gâchette en veillant à ce que chaque traxon soit recouvert de désinfectant. Réapprovisionner le réservoir en désinfectant si nécessaire. Après la désinfection, vider le réservoir, puis le nettoyer ainsi que le pulvérisateur en les rinçant à l'eau.</p> |
| Taux et fréquences d'application | <p>Bovins : 4 ml/animal par traitement ; ovins : 2 ml/animal par traitement ; caprins : 3 ml/animal par traitement. - 20 - Application post-traite 1 à 3 fois par jour (après chaque traite).</p> |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | <p>Professionnel</p> |
| Dimensions et matériaux d'emballage | <p>Bidon en plastique (HDPE) : 0,5 l, 5 l, 10 l, 20 l, 60 l Fût en plastique (HDPE) : 200 l Conteneur plastique grande capacité (HDPE) : 1 000 l</p> <p>Contenants opaques.</p> |

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (le matériau des gants devra être précisé dans la fiche produit par le titulaire de l'autorisation de mise sur le marché).

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Utilisation n° 1.3 : post-traite, pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électrique (produit concentré)

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP03 - Hygiène vétérinaire |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | Non pertinent |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: Bactéries Nom commun: Bacteria Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Levure Nom commun: Yeasts Stade de développement: Pas de donnée |
| Domaine d'utilisation | Intérieur DÉSINFECTANT À USAGE VÉTÉRINAIRE – Désinfection des trayons de bêtes laitières (bovins, ovins, caprins) après la traite. |
| Méthode(s) d'application | Pulvérisation manuelle, pulvérisateur électrique (produit concentré) - Ouvrir un bidon de produit concentré dilué, puis y plonger le tube d'aspiration du pulvérisateur électrique. Nettoyer soigneusement les trayons en les essuyant avec une serviette en papier/lingette à usage unique juste avant la traite. Après la traite, pulvériser le désinfectant sur les trayons à l'aide du pulvérisateur électrique en veillant à ce que chaque trayon soit recouvert de désinfectant. Remplacer le bidon vide par un bidon neuf, si nécessaire. Après la désinfection, placer le tube d'aspiration dans un seau d'eau, puis pomper de l'eau dans le pulvérisateur pour le nettoyer. |

Taux et fréquences d'application

Bovins : 4 ml/animal par traitement ; ovins : 2 ml/animal par traitement ; caprins : 3 ml/animal par traitement. - 20 -
Application post-traite 1 à 3 fois par jour (après chaque traite).

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Bidon en plastique (HDPE) : 0,5 l, 5 l, 10 l, 20 l, 60 l
Fût en plastique (HDPE) : 200 l
Conteneur plastique grande capacité (HDPE) : 1 000 l

Contenants opaques.

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (le matériau des gants devra être précisé dans la fiche produit par le titulaire de l'autorisation de mise sur le marché).

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.4 Description de l'utilisation

Utilisation 4 - Utilisation n° 1.4 : trempage automatique post-traite (produit concentré)

| | |
|--|---|
| Type de produit | TP03 - Hygiène vétérinaire |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | Non pertinent |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: Bactéries Nom commun: Bacteria Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Levure Nom commun: Yeasts Stade de développement: Pas de donnée |
| Domaine d'utilisation | Intérieur DÉSINFECTANT À USAGE VÉTÉRINAIRE – Désinfection des trayons des animaux de traite (bovins, ovins, caprins) après la traite. |
| Méthode(s) d'application | Trempage automatique (produit concentré) - Ouvrir un bidon de produit concentré dilué, puis y plonger le tube d'aspiration du système de trempage automatique. Avant la traite, bien nettoyer les trayons manuellement ou à l'aide d'un système automatisé. Après la traite, l'aspiration est désactivé et la solution de trempage pour trayon est injectée dans un collecteur situé sur la griffe. Après le retrait du gobelet trayeur par le système de dépose automatique du faisceau trayeur, les trayons sont enduits d'environ 2 à 4 ml de solution de trempage. Après le retrait du faisceau trayeur, chaque manchon du système de trempage automatique est soigneusement rincé à l'eau puis séché à l'air comprimé. Après chaque traite du troupeau, afin de finaliser le nettoyage, les manchons sont désinfectés (ex : avec un produit à base de chlore) puis de nouveau séchés à l'air comprimé. Le système de traite est alors prêt pour la prochaine traite. Le processus est entièrement automatisé. |
| Taux et fréquences d'application | Bovins : 4 ml/animal par traitement ; ovins : 2 ml/animal par traitement ; caprins : 3 ml/animal par traitement. - 20 - Application post-traite 1 à 3 fois par jour (après chaque traite). |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnel Bidon en plastique (HDPE) : 0,5 l, 5 l, 10 l, 20 l, 60 l |

Dimensions et matériaux d'emballage

Fût en plastique (HDPE) : 200 l
Conteneur plastique grande capacité (HDPE) : 1 000 l

Contenants opaques.

4.4.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.4.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Aucune précaution d'emploi spécifique nécessaire pour la désinfection des trayons par trempage automatique. Consulter la section du mode d'emploi consacrée aux précautions d'emploi.

4.4.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.4.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.4.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.5 Description de l'utilisation

Utilisation 5 - Utilisation n° 1.5 : pulvérisation automatique post-traite par robot (produit concentré)

Type de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

| | |
|--|---|
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | Non pertinent |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: Bactéries Nom commun: Bacteria Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Levure Nom commun: Yeasts Stade de développement: Pas de donnée |
| Domaine d'utilisation | Intérieur DÉSINFECTANT À USAGE VÉTÉRINAIRE – Désinfection des trayons des animaux de traite (bovins, ovins, caprins) après la traite. |
| Méthode(s) d'application | Pulvérisation automatique par robot (produit concentré) - Ouvrir un bidon de produit concentré dilué, puis y plonger le tube d'aspiration du robot de traite. Les trayons sont nettoyés par un robot doté de brosses automatiques. Après la traite automatique, 2 à 4 ml de désinfectant sont pulvérisés automatiquement sur les trayons par un bras du faisceau de traite. Le pulvérisateur est rincé automatiquement. |
| Taux et fréquences d'application | Bovins : 4 ml/animal par traitement ; ovins : 2 ml/animal par traitement ; caprins : 3 ml/animal par traitement. - 20 - Application post-traite 1 à 3 fois par jour (après chaque traite). |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnel |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Bidon en plastique (HDPE) : 0,5 l, 5 l, 10 l, 20 l, 60 l Fût en plastique (HDPE) : 200 l Conteneur plastique grande capacité (HDPE) : 1 000 l Contenants opaques. |

4.5.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.5.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Aucune précaution d'emploi spécifique nécessaire pour la désinfection des trayons post-traite par pulvérisation automatique par robot. Consulter la section du mode d'emploi consacrée aux précautions d'emploi.

4.5.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.5.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.5.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Consulter le mode d'emploi du produit.

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

Diluer le produit concentré par décantation ou par pompage. Remplir le réservoir de produit concentré dilué, puis visser le gobelet de trempage au sommet du réservoir. Le produit concentré doit être dilué à 1:4. Les produits concentrés dans le méta-SPC 1 contiennent 0,89 % d'iode et sont dilués à raison de 1 volume de produit concentré pour 4 volumes de diluant pour obtenir une solution renfermant 0,178 % d'iode au total. Cela correspond à une dilution de 20 % (p/p). Il est recommandé d'utiliser une pompe doseuse pour remplir le dispositif applicateur de produit. Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant emploi.

Afin de garantir un temps de contact suffisant, veiller à ne pas retirer le produit après application. Laisser le produit sur les trayons et maintenir les animaux en position debout pendant au moins cinq minutes après la désinfection post-traite.

5.2. Mesures de gestion des risques

Si une désinfection pré-traite et une désinfection post-traite sont nécessaires, l'utilisation d'un autre produit non iodé doit être envisagée pour la désinfection pré-traite.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Description des mesures de premiers secours

Dans tous les cas : éloigner la victime de la source de contamination.

En cas d'inhalation : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut respirer confortablement.

Consulter un médecin en cas de trouble persistant.

En cas de contact avec la peau : rincer à l'eau claire. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si une réaction cutanée ou des symptômes apparaissent.

En cas de contact avec les yeux : rincer immédiatement sous l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin en cas de trouble persistant.

En cas d'ingestion : contacter immédiatement un centre antipoison en cas d'apparition de symptômes ou si de grosses quantités de produit ont été en contact avec la bouche. Ne pas faire boire ni vomir en cas de perte de connaissance ; placer la victime en position latérale de sécurité et consulter immédiatement un médecin.

Si la consultation d'un médecin est requise, lui présenter l'emballage ou l'étiquette du produit.

Mesures d'urgence en cas de dispersion dans le milieu naturel

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

Informez les autorités compétentes en cas de pollution due au produit (égouts, cours d'eau, sol ou air).

Aménager une digue pour contenir les dispersions massives de produit

Contenir ou absorber le produit dispersé à l'aide d'un matériau inerte, puis le placer dans un récipient adapté et fermé en vue de son élimination conformément à la réglementation en vigueur.

Ne pas remettre le produit dispersé dans son contenant d'origine

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Méthode d'élimination : éliminer le produit non utilisé et son emballage conformément aux réglementations locales en vigueur. Le produit utilisé peut être vidé dans les égouts ou sur un tas de fumier si les réglementations locales l'autorisent. Éviter de déverser le produit dans une usine de traitement des eaux usées individuelle.

Les contenants vides doivent être rincés abondamment à l'eau et éliminés avec les déchets ménagers ou commerciaux.

Les lingettes en papier utilisées pour nettoyer les trayons doivent être jetées dans la poubelle normale.

Produit classé parmi les déchets dangereux : non

Emballage classé parmi les déchets dangereux : non

Code de déchet européen (EWC) : 0706 – déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de corps gras, graisses, savons, détergents, désinfectants et produits cosmétiques

Informations diverses : toujours appliquer les consignes de sécurité spécifiques au produit lors de la manipulation de ce dernier. Le code de déchet s'applique aux résidus de produit pur.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Mentionné dans la FDS: à conserver dans son contenant d'origine. Conserver le produit à l'abri de la lumière directe du soleil, dans un contenant opaque. Conserver à l'écart des aliments, y compris des aliments pour animaux, des engrais et des autres substances sensibles. Conserver à l'abri du gel.

Température de stockage : entre 0 et 30 °C

Durée de conservation : 24 mois.

6. Autres informations

pH du méta-SPC 1 : 4 à 5

